

## Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

Considérant que lors de la séance ordinaire du 13 avril dernier, la directrice générale et greffière-trésorière a déposé, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Je fais donc rapport aux citoyennes et citoyens de la Municipalité des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour cet exercice. L'année 2025 s'est terminée avec un surplus de l'exercice financier de 97 268 \$, montrant, ainsi, que la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon est en excellente santé financière ! Selon le rapport financier déposé à la séance ordinaire du 13 avril dernier, le surplus accumulé au 31 décembre 2025 est de 193 877 \$. Le surplus accumulé peut sembler élevé, notamment en raison d'une réserve monétaire prévue pour des travaux de voirie qui n'ont pu être réalisés et qui seront effectués prochainement.

Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon | 52075 |

### SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025 (en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>				
Fonctionnement	1	487 574	540 406	472 381
Investissement	2		92 128	196 639
	3	487 574	632 534	669 020
<b>Charges</b>	4	552 070	588 723	559 964
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	5	(64 496)	43 811	109 056
Moins : revenus d'investissement	6	( )	( 92 128)	( 196 639)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(64 496)	(48 317)	(87 583)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		156 953	147 278
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10	( )	( )	85 937
Affectations				
Activités d'investissement	11	( 1 200)	( 8 947)	( )
Excédent (déficit) accumulé	12	63 296	(2 421)	123 625
Autres éléments de conciliation	13			
	14	64 496	145 585	184 966
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15		97 268	97 383

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

## **RÉMUNÉRATION**

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élu(e)s municipaux, voici le détail de rémunération des élu(e)s de l'année 2025 :

Rémunération de la mairesse : 6 767.25 \$ (organisme municipal) 7 979.26 \$ (organisme mandataire, MRC)

Allocation de la mairesse : 3 383.63 \$ (Organisme municipal) 3 989.63 \$ (organisme mandataire, MRC)

Rémunération conseillers : 2 000\$

Allocation conseillers : 1 000 \$

## **PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025**

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2025 a été marquée par des travaux importants, dont :

- Finalisation réaménagement de la bibliothèque pour la Salle Idéfix (subvention du PAC RURALES)
- Début du projet Petits pas & grands cœurs (Association des personnes handicapées de Brandon et Service de garde communautaire) (Subvention du PAC RURALES)
- Réalisation d'une politique et plan d'action en faveur des aînés (subvention programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés, volet 1)
- Entretien préventif et palliatif dans le Faubourg de l'Érablière (rue)
- Reprofilage des fossés dans le Faubourg de l'Érablière
- Réfection du ponceau sur chemin de la Ligne Piette

Les membres du conseil municipal travaillent au développement à long terme de la municipalité et continueront d'aborder de façon très serrée la gestion des finances municipales tout en restant à l'écoute des citoyens de façon équitable pour tous. Le contrôle serré de l'administration municipale appliqué tout au long de l'année a permis de faire un suivi conforme des dépenses courantes et de celles de divers projets.

Je tiens à remercier personnellement mes collègues du Conseil municipal pour leur travail constant, leur appui et leur implication, de même que nos employés municipaux pour leur dévouement et leur dynamisme, et bien sûr sans oublier l'excellent travail de tous les bénévoles.

Un immense MERCI à vous tous qui faites de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre!